

Atelier d'élaboration n° 4

Economie et consommation

Le jeudi 18 avril

Réunis en atelier d'élaboration du programme, **les participants ont fait les propositions suivantes :**

Sensibiliser les entreprises et soutenir leurs efforts en faveur du climat.

- Initier et soutenir la création d'un Club RSE (Responsabilité sociétale des entreprises) des acteurs économiques du territoire.
- Offrir aux entreprises la possibilité de réaliser un bilan carbone à moindre coût, assorti de préconisations - et les accompagner dans leur mise en œuvre.
 - Travailler avec la Chambre de commerce et d'Industrie, l'Ademe, la région, et tous les acteurs de la transition écologique travaillant avec le monde économique.
 - Contracter avec un bureau d'études ; et/ou créer un poste interne d'ambassadeur économique du climat ; afin que l'un ou l'autre :
 - contacte les entreprises locales,
 - sensibilise les entreprises aux enjeux climatiques, et aux économies possibles,
 - soutienne et accompagne la mise en place d'un Club RSE local,
 - les informe des aides auxquelles elles ont droit pour la mise en place d'investissements et de démarches responsables (Climaxion, etc.),
 - leur offre de réaliser, pour un coût très faible, un bilan carbone assorti de préconisations concrètes,
 - les accompagne dans leurs choix d'investissements et l'ensemble de leur transition énergétique.
 - Aide les entreprises locales à développer une économie circulaire, à l'échelle du territoire.
- Valoriser les efforts engagés par les entreprises locales.
 - Décerner des « prix planètes », organiser des visites grand public, des entreprises les plus engagées, communiquer sur leurs efforts dans les médias de la Communauté de communes, etc.
 - Inciter les entreprises locales à participer aux « Trophées de la RSE », et les soutenir.

Rappel : lors du partage du diagnostic, le Club Climat avait déjà proposé :

Sensibiliser le monde économique et soutenir les efforts de RSE

- Sensibiliser et proposer des formations sur le changement climatique aux entreprises. Accentuer l'effort sur les petites entreprises.
- Organiser les réseaux d'acteurs pour lutter contre le changement climatique.
- Renforcer les formations - qualifications « durables » des agents économiques locaux

Limitier les impacts carbonés de l'activité économique

- Inciter les entreprises à limiter l'éclairage.
- Effectuer un bilan carbone des Zones d'Activités et mettre en place des actions pour réduire les impacts.
- Mettre en place un cahier des charges intégrant des critères de durabilité à respecter lors de l'établissement d'une nouvelle entreprise.
- Concentrer géographiquement les industries et éviter la démultiplication des sites.
- Développer les espaces de services mutualisés (restauration, bureaux et salles de réunion partagés...)
- Faire en sorte que les entreprises choisies pour les futures ZA soient le plus possible neutres en carbone; végétalisation, panneaux solaires et pourquoi pas méthanisation

Faire de la transition écologique un levier de croissance économique

- Développer l'économie circulaire et les mutualisations
- Communiquer sur l'économie de fonctionnalité et valoriser les plateformes existantes.
- Recenser les entreprises qui agissent pour l'innovation durable.
- Soutenir les entreprises innovantes notamment à travers des actions de communication.
- Offrir des formations sur la durabilité aux entreprises ; informer les entreprises sur les formations disponibles autour du développement durable adapté à leurs activités.
- Réfléchir à des stratégies pour permettre aux entreprises de mutualiser leurs services.
- Mettre en place une filière pour le recyclage des palettes.
- Mettre en place une filière pour la méthanisation des déchets organiques professionnels.

Agir pour une mutation énergétique du secteur industriel et commercial

- Sur la base du cadastre solaire réalisé, contacter les entreprises – et les exploitants agricoles - dont les bâtiments peuvent héberger des équipements photovoltaïques, et leur proposer des solutions adaptées.
- Inciter les entreprises venant s'installer sur le territoire à intégrer dans leur bâtiments des équipements « nouvelles énergies ».
- Faire des zones d'activité des zones d'excellence environnementale.
- Développer dans les ZA des espaces et des services mutualisés.
- Rappeler aux entreprises de plus de 100 salariés l'obligation qui leur incombe de réaliser un Plan de Déplacements. Initier des Plans de déplacement interentreprises dans les ZA.
 - *Rappel : La loi sur la transition énergétique demande aux entreprises de plus de cent salariés sur un même site d'élaborer un plan de mobilité (et de le transmettre aux collectivités qui sont autorités organisatrices du PDU).*
- Sensibiliser les entreprises, et notamment les commerces, au respect de la loi sur l'extinction nocturne des enseignes, des bureaux et des magasins – et étendre cette sensibilisation à 'éclairage des parkings de la grande distribution.
 - *Rappel : L'arrêté du 25 janvier 2013 précise que les éclairages intérieurs des locaux à usage professionnel doivent être éteints une heure après leur fin d'occupation. Les illuminations des façades des bâtiments doivent attendre le coucher du soleil et s'arrêter au plus tard à 1 heure du matin. Les éclairages des vitrines doivent être suspendus entre 1h et 7h du matin. L'arrêté du 30 janvier 2012 précise par ailleurs que la publicité et les enseignes lumineuses doivent être éteintes entre 1 heure et 6 heures.*

Soutenir une consommation responsable et les circuits courts, réduire les déchets

- Editer et distribuer à chaque ménage un Guide de la consommation responsable et des bonnes pratiques, concret et plaisant.
 - Travailler notamment avec l'Ademe pour la réalisation de ce guide, et chiffrer autant que possible les économies carbone des différents gestes proposés, ainsi que les économies monétaires ainsi réalisées.
 - Faire « vivre » ce guide par des rappels récurrents dans les médias de la Communauté, lors d'événementiels,
 - Organiser des concours de bonnes pratiques et de « trucs » quotidiens, ouverts à tous les habitants,
- Organiser chaque année un « Jour de la Planète » ludique et pédagogique.
 - Cette événementiel pourra croiser des conférences ; des projections de films ; des spectacles ; des présentations des actions conduites par la Communauté de communes dans le cadre de son Plan climat ; un marché de producteurs locaux ; des visites sur site de producteurs bio ; des dégustations ; des « banquets bio-locaux » conviviaux ; des manifestations ludiques organisées avec les écoles ; des démonstrations de véhicules « propres » ; des stands dédiés à la rénovation de l'habitat, avec des accueil conseils personnalisés ; des concours (photos, slogans, recettes de cuisine...) ; etc.
- Travailler avec les écoles pour mettre en place des programmes éducatifs sur le Développement durable et le climat.
- Développer une offre maraîchère, en régie ou non, visant à alimenter les restaurations collectives locales.
 - Identifier et acquérir les terres appropriées
 - Recruter des maraîchers
 - Identifier les besoins de la restauration collective
 - Organiser les conditions d'approvisionnement...
- Renforcer l'autosuffisance alimentaire du territoire : recenser l'ensemble des offres des producteurs locaux, mener une étude sur la demande. Faciliter la rencontre de cette offre et cette demande, si besoin en développant des marchés couverts, de nouvelles Amap, etc.
- Lancer un Plan de prévention local de déchets (PLPD)
- Agir pour une meilleure collecte et une extension du tri (notamment : aluminium)
- Organiser des vides greniers récurrents.
- Mettre en place un « Repair Café », Animation d'un atelier de réparation,

Rappel : lors du partage du diagnostic, le Club Climat avait déjà proposé :

Renforcer les circuits courts

- Adapter les plages horaires du marché à la disponibilité des gens (soirs et weekend).
- Identifier et référencer les producteurs locaux sur une carte des producteurs locaux (numérique).
- Se fournir en circuits courts dans les cantines scolaires.
- Mutualiser les achats à l'échelle de collectivités de la communauté de commune.
- Renforcer les circuits courts
- Développer les circuits courts dans la restauration collective.
- Encourager un approvisionnement local des commerces et des restaurants
- Réfléchir à des leviers pour mettre en place des circuits courts qui vont des entrepôts vers les habitats.

Sensibiliser les consommateurs, en faveur d'une consommation responsable

- Communiquer auprès des différents publics sur les enjeux de la consommation de produits locaux, de saison, issus de l'agriculture raisonnée et issus de l'agriculture biologique.
- Lancer un du Défi Famille à Energie Positive.
- Sensibiliser les habitants aux avantages des toilettes sèches.
- Informer les citoyens sur l'impact carbone des produits du commerce.
- Développer l'éco sensibilisation à l'école.
- Sensibiliser les associations aux écogestes lors des manifestations.

Réduire et optimiser la gestion des déchets, dans une perspective zéro carbone

- Sensibiliser les entreprises, les particuliers, les collectivités et les particuliers à une politique de réduction des déchets et de recyclage.
- Sensibiliser le public et les scolaires à la lutte contre le gaspillage alimentaire.
- Mettre des poules à disposition des particuliers pour la réduction des déchets alimentaires.
- Développer la méthanisation des déchets agricoles et alimentaires.
- Faire un rappel de sensibilisation de l'interdiction du brûlage des déchets verts, dans les bulletins municipaux. Mettre fin au brûlage des sapins.
- Organiser une action pour lutter contre le suremballage.
- Améliorer la communication sur le tri et le recyclage des déchets notamment sur l'élargissement des consignes.
- Demander au SMICTOM d'accompagner les organisateurs de manifestations dans la gestion du tri des déchets.
- Remettre en place un système de consigne.
- Inciter les immeubles collectifs à mettre en place des solutions de compostage.